

# Metzervisse | Intercommunalité

## La piste cyclable et le multi-accueil sont sous contrat

Le Département apporte son aide financière à la communauté de communes de l'Arc Mosellan pour l'extension d'une voie lente et la réhabilitation d'une école à Guénange. Un soutien concrétisé par la signature de deux contrats Amiter (Aide mosellane à l'investissement des territoires).

RL 29 Décembre 2019

| | Vu 146 fois



Pierre Heine, président de la communauté de communes de l'Arc Mosellan (au centre), Isabelle Rauch et Pierre Zenner, conseillers départementaux, ont paraphé les deux chartes qui aideront deux projets importants pour la CCAM à hauteur de 330 000 €. Photo RL

### Piste cyclable

Le premier contrat concerne la prolongation de la piste cyclable de la Canner entre Elzange et Kœnigsmacker. La CCAM a en effet souhaité renforcer la continuité de ses infrastructures cyclables en réalisant le tronçon de la piste cyclable de la Canner situé entre Elzange (rue de la Scierie) et Kœnigsmacker (chemin de Mewinkel).

« Ce tronçon permettra de proposer un itinéraire cyclable continu entre Kédange-sur-Canner et Kœnigsmacker et d'assurer la connexion entre cette piste et la véloroute Charles-le-Téméraire, explique Pierre Heine, président de l'intercommunalité. Un investissement d'environ 610 631 €, soutenu par le Département à hauteur de 120 000 €. »

Cette réalisation a nécessité la création d'un passage au travers de la forêt, tout en conservant la double haie existante dans un souci de préservation de la nature. Une jonction est aussi prévue pour la relier à la Cité des Officiers. La piste devrait être opérationnelle pour le début du printemps 2020.

### Multi-accueil

Le second accord prévoit la réhabilitation de l'école du Bois, située à Guénange, en multi-accueil communautaire.

Dans le cadre de son schéma communautaire de développement de l'offre d'accueil de la petite enfance, la CCAM a acté prioritairement la reconversion de ce bâtiment en multi-accueil, afin d'y transférer Les Coccinelles.

Elle permettra le déménagement de l'actuel multi-accueil communautaire, situé rue du Pont à Guénange, en septembre 2021. Cette nouvelle structure, moderne et plus ergonomique, permettra également d'augmenter l'agrément actuel à trente places et donc d'accueillir plus d'enfants au quotidien.

Cet investissement, d'environ 1 500 000 €, sera aidé par le Département à hauteur de 210 000 €.